

N° 71-222-X au catalogue
ISBN 978-0-660-31040-4

Regard sur les statistiques du travail

Les Canadiens qui travaillent à leur propre compte : Qui sont-ils et pourquoi le font-ils?

par Lahouaria Yssaad et Vincent Ferrao

Date de diffusion : le 28 mai 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Faits saillants	4
Introduction.....	4
Le travail autonome au Canada : aperçu historique	5
Raisons du travail autonome.....	8
Conclusion	10
Source des données et définitions	10

Les Canadiens qui travaillent à leur propre compte : Qui sont-ils et pourquoi le font-ils?

par Lahouaria Yssaad et Vincent Ferrao

Faits saillants

- Le nombre de travailleurs autonomes au Canada s'élevait à 2,9 million en 2018, contre 1,2 million en 1976. Les travailleurs autonomes représentaient ainsi 15 % de l'emploi total, en hausse par rapport à la proportion de 12 % enregistrée quatre décennies auparavant. Le taux de travail autonome le plus élevé a été observé en Colombie-Britannique.
- Le travail autonome a augmenté au fil du temps dans les services professionnels, scientifiques et techniques, tandis qu'il a baissé dans l'agriculture; cela concorde avec l'évolution de la composition sectorielle de l'emploi.
- Un tiers des travailleurs autonomes ont indiqué l'indépendance, la liberté et le désir d'être leur propre patron comme raison principale pour laquelle ils étaient travailleurs autonomes. La nature de l'emploi est la deuxième principale raison du travail autonome.
- Pour les travailleurs autonomes de tous les groupes d'âge, l'indépendance et la liberté sont essentielles, particulièrement pour ceux âgés de 55 ans et plus.
- Plus de femmes que d'hommes ont déclaré que l'équilibre travail-famille et un horaire souple étaient des raisons importantes motivant leur emploi autonome.

Introduction

Le travail autonome est un aspect important de l'activité sur le marché du travail et peut être une source appréciable de croissance de l'emploi. Si les hausses du travail autonome ont parfois été associées aux ralentissements économiques, il ne semble y avoir aucune preuve que la nécessité économique est un facteur significatif pour « choisir » ce mode de travail¹. En fait, « les variations du taux de travail autonome sont plus susceptibles d'être la conséquence de facteurs structurels dans l'économie, comme l'évolution de la distribution d'âge de la population et l'importance grandissante de certains secteurs aux dépens d'autres plutôt que la conséquence de variations du cycle économique².»

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) montrent des augmentations du travail autonome en 2007 et en 2008 (années de performance élevée du plus récent marché de l'emploi avant la récession), augmentations qui ont dépassé la croissance du nombre d'employés. Pourtant, le nombre de travailleurs autonomes a aussi crû en 2009 (une année de récession), alors que le nombre d'employés a baissé. Au cours de la dernière décennie, le taux du travail autonome, c'est-à-dire le nombre de travailleurs autonomes en proportion de l'emploi total, a été stable et s'est établi aux alentours de 15 %³.

Les circonstances et les motivations du fait d'être son propre patron varient, à l'instar de la dynamique complexe du marché du travail. En effet, une personne pourrait être « poussée » vers le travail autonome lorsque le marché du travail se détériore et le nombre d'employés diminue. Cependant, lorsque le nombre d'employés augmente, mais que le travail autonome augmente aussi et le fait plus rapidement, cela pourrait indiquer que les personnes sont « attirées » par le travail autonome⁴.

1. Christopher Dawson, Andrew Henley et Paul Latreille. Why do individuals choose self-employment? Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit - Institute for the Study of Labour. IZA – document de discussion n° 3974. Janvier 2009.

2. Philip S.J. Leonard, J.C. Herbert Emery et James Ted McDonald. Push or Pull into Self Employment? Evidence from Longitudinal Canadian Tax Data. Centre des données de recherche du Nouveau-Brunswick. Août 2017.

3. Pour la lisibilité du texte, les proportions sont arrondies lorsque c'est possible ou nécessaire, tandis que les taux de variation sont présentés avec une décimale.

4. Nadja Kamhi et Danny Leung. Recent developments in self-employment in Canada. Banque du Canada. Document de travail 2005-8.

Le présent article donne un aperçu historique des travailleurs autonomes au cours d'une période de quatre décennies environ, à savoir de 1976 à 2018. Y sont décrits aussi les résultats d'un récent supplément à l'EPA de septembre 2018 sur les raisons qui motivent les travailleurs à être des travailleurs autonomes dans le cadre de leur emploi principal. C'est la première fois que l'EPA recueille des données sur les raisons du travail autonome. (Voir *Source des données et définitions*.)

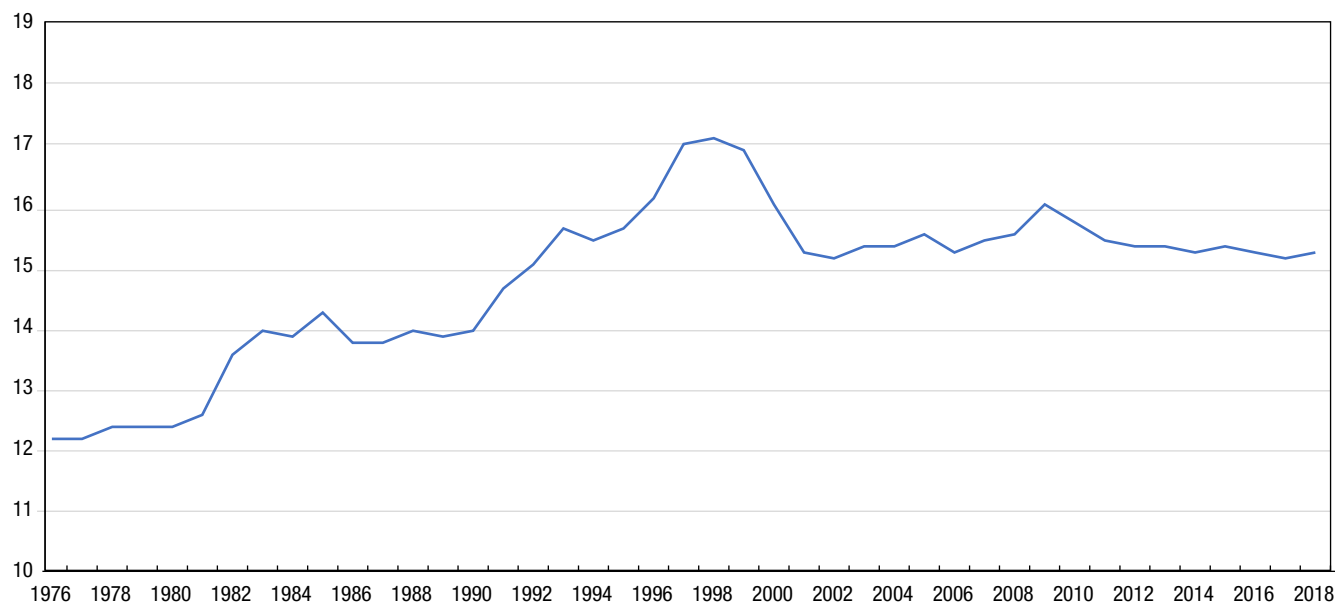
Le travail autonome au Canada : aperçu historique

En 2018, le nombre de travailleurs autonomes au Canada s'élevait à 2,9 millions, contre 1,2 million en 1976. Leur proportion de l'emploi total est passée de 12 % à 15 % au cours de la période de quatre décennies (graphique 1). Parmi tous les travailleurs autonomes, ceux qui étaient constitués en société (avec ou sans aide rémunérée) représentaient 46 % en 2018, contre 21 % en 1976. Parallèlement, la part de ceux qui étaient non constitués en société (avec ou sans aide rémunérée) est passée de 68 % à 53 %, tandis que la part des travailleurs familiaux non rémunérés a baissé, allant de 11 % à 1 %⁵.

Graphique 1

Le taux de l'emploi autonome à des niveaux stables durant la dernière décennie, Canada, 1976 à 2018

travailleurs autonomes en pourcentage de l'emploi total (pourcentage)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

La Colombie-Britannique est la province qui a affiché la prévalence la plus élevée du travail autonome en 2018, avec 18 % de sa population en emploi exerçant un travail autonome comme emploi principal; cela représente une hausse par rapport à la proportion de 12 % enregistrée en 1976 (tableau 1). En Saskatchewan aussi, la proportion de travailleurs autonomes (17 % en 2018) était supérieure à la moyenne nationale. Toutefois, cette proportion était de 12 points de pourcentage inférieure au chiffre enregistré en 1976, ce qui reflète des changements dans la structure sectorielle de la province. En effet, la part de l'agriculture (un secteur qui se caractérise par un ratio de travail autonome élevé) dans l'emploi total en Saskatchewan a reculé, passant de 25 % en 1976 à 7 % en 2018.

5. La diminution du nombre de travailleurs familiaux non rémunérés reflète la baisse généralisée de l'emploi agricole.

Tableau 1**Le taux de l'emploi autonome en 2018 est plus élevé dans l'Ouest canadien, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard**

	2018	1976
	pourcentage	
Colombie-Britannique	17,9	12,0
Saskatchewan	17,4	29,2
Alberta	17,2	18,1
Ontario	15,5	10,5
Canada	15,3	12,2
Île-du-Prince-Édouard	15,3	20,0
Manitoba	14,2	13,9
Nouvelle-Écosse	13,3	10,6
Québec	13,3	10,0
Nouveau-Brunswick	11,2	10,6
Terre-Neuve-et-Labrador	8,6	12,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Si les hommes représentent la majorité des travailleurs autonomes (62 %) en 2018, la part des femmes a augmenté, passant de 26 % à 38 % au cours de la période de quatre décennies. Cette augmentation reflète la participation croissante des femmes au marché du travail durant cette période.

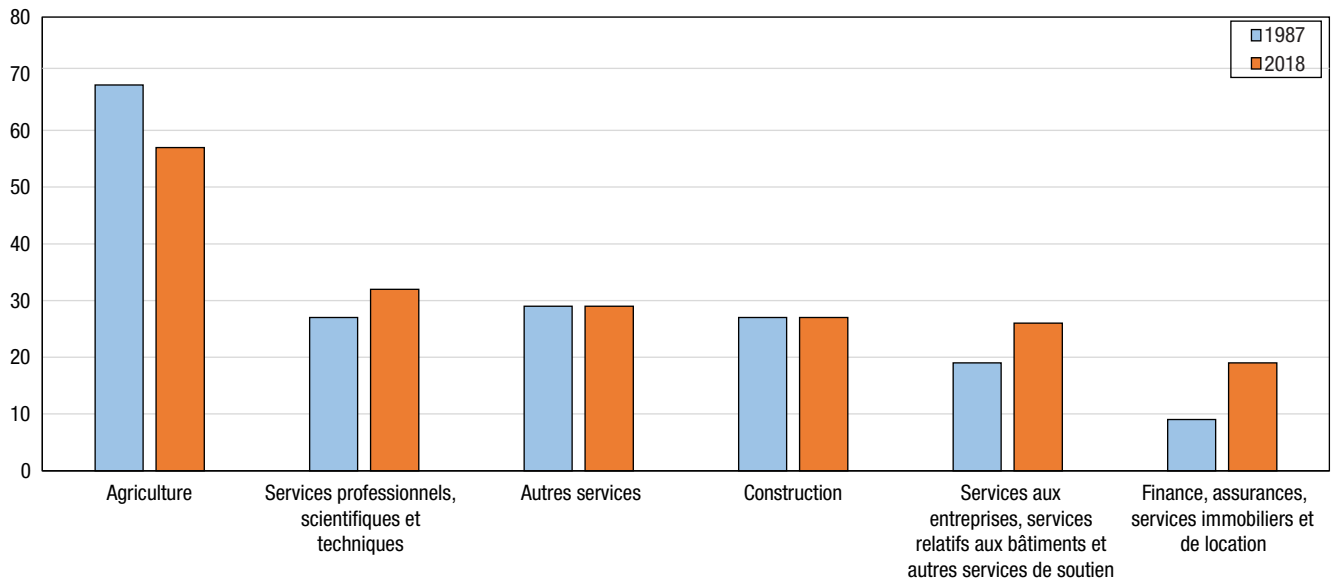
Le travail autonome baisse dans le secteur agricole, et augmente dans les services professionnels, scientifiques et techniques

L'agriculture demeure le secteur ayant la prévalence la plus élevée de travail autonome, quoique la proportion de travailleurs autonomes y ait baissé, passant de 68 % en 1987 (lorsque de telles données sont devenues disponibles) à 57 % en 2018 (graphique 2). Cela traduit vraisemblablement la concentration croissante des fermes et l'industrialisation de l'agriculture.

Les services professionnels, scientifiques et techniques ont émergé comme le secteur affichant le deuxième taux plus élevé de travail autonome parmi tous les secteurs (32 % en 2018, contre environ 27 % en 1987). Les services professionnels, scientifiques et techniques comprennent les professions dans les services juridiques, les services de comptabilité, d'architecture, d'ingénierie et services connexes, la conception de systèmes informatiques, les conseils en gestion et conseils scientifiques et techniques ainsi que les activités de recherche-développement scientifiques. Il s'agit de l'un des secteurs les mieux rémunérés et où une grande partie de l'expertise nécessite des études universitaires ou collégiales.

Graphique 2
La part de l'emploi autonome dans certains secteurs, Canada, 1987 et 2018

proportion des travailleurs autonomes (pourcentage)



Note : Le secteur des 'autres services' comprend les services de réparation et d'entretien, les services relatifs aux associations civiques et professionnelles, ainsi que les services personnels et de nettoyage.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

À mesure que les femmes ont fait des incursions sur le marché du travail, elles ont augmenté leur part du travail autonome dans plusieurs secteurs tels que celui des services professionnels, scientifiques et techniques, où leur proportion est passée de 23 % à 38 % entre 1987 et 2018. La proportion des femmes travailleuses autonomes a aussi augmenté dans le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers et de location, passant de 21 % à 39 % au cours de la même période (tableau 2).

Tableau 2
Les femmes travailleuses autonomes dans certains secteurs, Canada, 1987 et 2018

	Proportion des femmes parmi les travailleurs autonomes		Nombre de travailleuses autonomes		
	pourcentage		milliers		variation en pourcentage
	2018	1987	2018	1987	1987 à 2018
Ensemble des secteurs	37,7	30,2	1 079,0	513,2	110,2
Soins de santé et assistance sociale	69,7	63,1	219,7	75,1	192,5
Services d'enseignement	66,0	68,4	54,7	11,9	359,7
Autres services	55,2	54,7	129,8	101,2	28,3
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	49,2	39,3	97,9	20,6	375,2
Information, culture et loisirs	44,4	35,2	60,0	22,2	170,3
Services d'hébergement et de restauration	42,7	34,1	44,4	25,0	77,6
Finance, assurances, services immobiliers et de location	38,6	21,1	84,2	13,9	505,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	37,6	23,0	174,7	30,9	465,4
Agriculture	26,7	26,0	42,6	82,5	-48,4
Construction	9,0	6,1	35,1	11,7	200,0

Note : Le secteur des 'autres services' comprend les services de réparation et d'entretien, les services relatifs aux associations civiques et professionnelles, ainsi que les services personnels et de nettoyage.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Raisons du travail autonome

En 2018, l'Enquête sur la population active a recueilli des données sur les raisons du travail autonome. D'après ces données, environ un tiers (33,5 %) des travailleurs autonomes ont déclaré exercer ce type d'emploi pour l'indépendance et la liberté que cela procure (tableau 3). La nature de l'emploi — c'est-à-dire le fait d'être obligé d'être travailleur autonome en raison de la nature du travail — était la deuxième principale raison en importance, indiquée par 15 % des répondants. Moins de 1 répondant sur 10 ont indiqué l'équilibre travail-famille comme raison du choix d'un travail autonome.

Tableau 3
Les principales raisons du travail autonome, Canada, 2018

	2018
	pourcentage
Indépendance, liberté, être son propre patron	33,5
Nature de l'emploi - obligé d'être travailleur autonome	15,2
Équilibre travail-famille	8,6
Horaire souple	8,4
Défi, créativité, succès, satisfaction	6,6
Ne pouvait pas trouver d'emploi rémunéré convenable	5,0
S'est joint à l'entreprise familiale ou a repris l'entreprise familiale	4,8
Contrôle, responsabilité, prise de décisions	3,4
Plus d'argent, aucune limite de revenu	3,2

Note : Voir la liste complète des raisons dans l'encadré sur la source des données et les définitions.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

La proportion de travailleurs autonomes ayant indiqué l'indépendance, la liberté ou le désir d'être leur propre patron comme raison principale varie d'une province à l'autre, allant de 29 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 38 % au Nouveau-Brunswick. Cette proportion était de 36 % au Québec et 34 % en Ontario, comparativement à une moyenne nationale d'environ 33 % (tableau 4).

Tableau 4
Indépendance, liberté, être son propre patron : Raison du travail autonome la plus citée au Nouveau-Brunswick et au Québec, 2018

	2018
	pourcentage
Nouveau-Brunswick	37,5
Québec	36,3
Ontario	34,1
Canada	33,5
Colombie-Britannique	32,7
Nouvelle-Écosse	32,4
Île-du-Prince-Édouard	32,2
Saskatchewan	31,9
Manitoba	30,0
Alberta	29,7
Terre-Neuve-et-Labrador	29,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

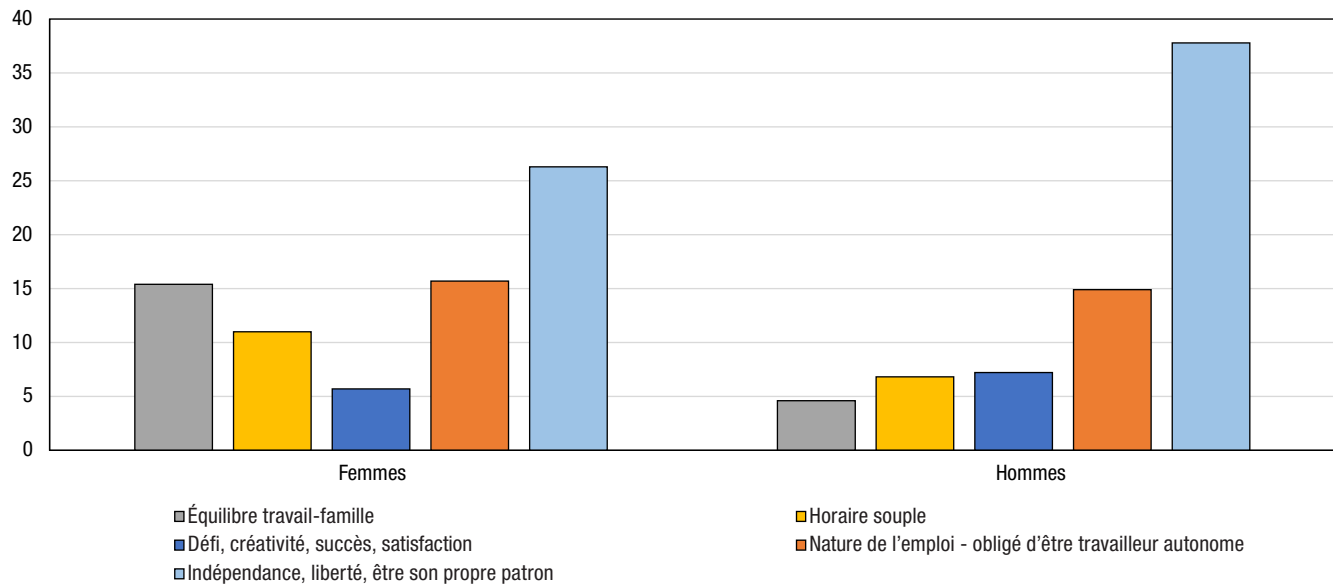
En revanche, les travailleurs autonomes à Terre-Neuve-et-Labrador avaient plus tendance à indiquer « nature de l'emploi — obligé d'être travailleur autonome » comme raison principale motivant leur travail autonome (23 %, contre une moyenne nationale de 15 %). Les travailleurs autonomes au Québec (12 %) et au Nouveau-Brunswick (12 %) étaient les moins susceptibles d'être travailleurs autonomes en raison de la nature de l'emploi.

Les médecins, dentistes et vétérinaires étaient de loin plus susceptibles d'être travailleurs autonomes en raison de la nature de leur emploi, représentant environ 14 % des travailleurs autonomes ayant déclaré qu'ils devaient être leur propre patron. La nature de l'emploi a aussi été indiquée par les travailleurs autonomes exerçant des professions aussi diverses que celles de gestionnaires agricoles et artistes de la scène. Cela illustre les aspects de certaines professions qui ne se prêtent pas à une relation employeur-employé.

Si l'indépendance, la liberté et le fait d'être son propre patron étaient la raison principale tant pour les hommes que pour les femmes qui étaient travailleurs autonomes, certaines différences étaient évidentes (graphique 3). Un horaire souple et l'équilibre travail-famille étaient des raisons plus courantes chez les femmes. Cela reflète vraisemblablement le rôle des responsabilités familiales et des obligations liées aux soins aux enfants dans la préférence des femmes pour une formule de travail qui permet plus de souplesse en général.

Graphique 3
L'équilibre travail-famille et un horaire souple comptent plus pour les femmes travailleuses autonomes, Canada, 2018

travailleurs autonomes (pourcentage)



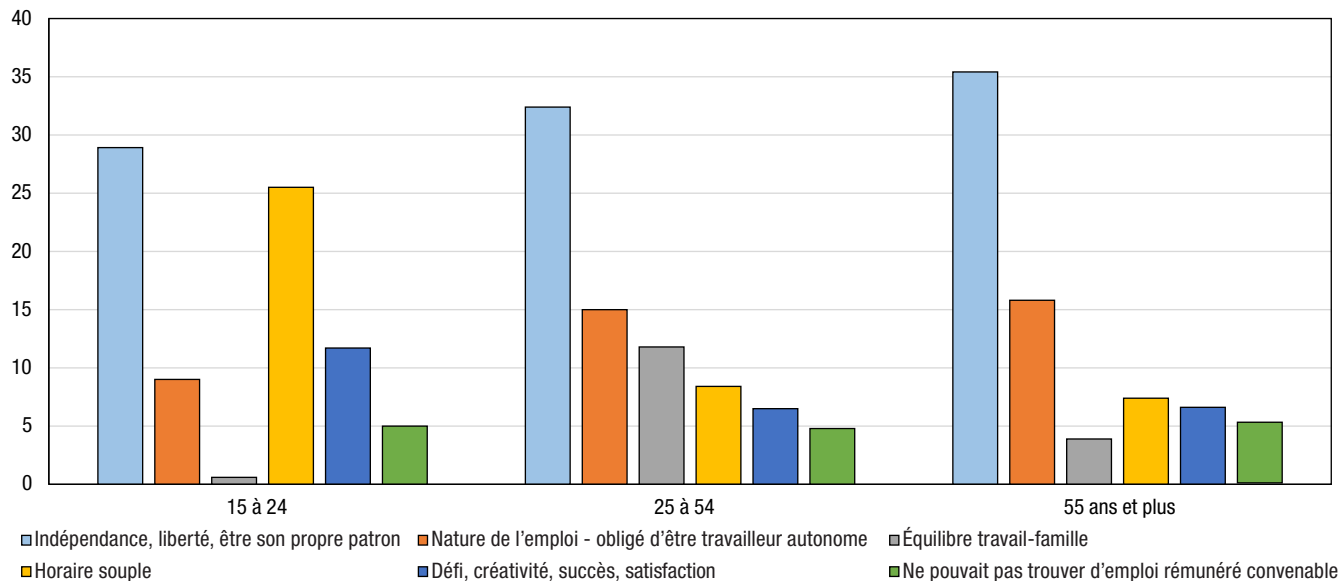
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Pour les travailleurs autonomes de tous les groupes d'âge, l'indépendance, la liberté et le désir d'être son propre patron sont les plus importants — particulièrement pour les personnes de 55 ans et plus (graphique 4). Cependant, d'autres raisons motivant le travail autonome varient d'un groupe d'âge à l'autre. Par exemple : l'horaire souple et la poursuite d'un défi, de la créativité, du succès et de la satisfaction se classent plus haut pour les travailleurs autonomes plus jeunes que pour leurs homologues plus âgés.

De même, l'équilibre travail-famille est une raison plus importante pour les travailleurs autonomes du principal groupe d'âge actif (presque 12 %) comparativement à leurs homologues plus jeunes de 15 à 24 ans (0,6 %) ou plus âgés de 55 ans et plus (près de 4 %).

Graphique 4
Être son propre patron surpasse les autres raisons, peu importe l'âge, et surtout chez les travailleurs autonomes plus âgés, Canada, 2018

travailleurs autonomes (pourcentage)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Conclusion

Un bref coup d'œil sur les tendances générales du travail autonome montre quelques-uns des aspects changeants du marché du travail au Canada tels que la composition sectorielle et la présence croissante des femmes dans la population active. En outre, le présent article examine les raisons qui motivent certains travailleurs à travailler pour leur propre compte dans leur emploi principal.

Les raisons les plus fréquemment citées par les travailleurs autonomes sont l'indépendance et la liberté qui caractérisent cette formule de travail. La nature de l'emploi est la deuxième raison principale.

Les principales raisons motivant le travail autonome varient selon le sexe et l'âge : environ 15 % des femmes ont cité l'équilibre travail-famille, soit trois fois plus que les hommes (près de 5 %). D'autre part, les travailleurs autonomes plus âgés avaient plus tendance à dire qu'ils étaient principalement motivés par l'indépendance et la liberté qui viennent avec le travail autonome.

Source des données et définitions

Les données sur les raisons qui motivent certains travailleurs à exercer un emploi autonome ont été recueillies dans le cadre d'un supplément ad hoc de l'EPA de septembre 2018. Le présent article se sert des données provenant de répondants âgés de 15 ans et plus, qui avaient déclaré être travailleurs autonomes dans leur emploi principal durant les 12 mois précédant septembre 2018. Ces répondants étaient invités à donner la principale raison motivant leur emploi autonome.

Principale raison du travail autonome :

1. Ne pouvait pas trouver d'emploi rémunéré convenable
2. Horaire souple
3. Équilibre travail-famille
4. Possibilité de travailler à la maison
5. Indépendance, liberté, être son propre patron
6. Contrôle, responsabilité, prise de décisions
7. Défi, créativité, succès, satisfaction
8. Plus d'argent, aucune limite de revenu
9. Impôts, retenues moins élevées
10. Moins de stress
11. Obligé d'être travailleur autonome (nature de l'emploi)
12. S'est joint à l'entreprise familiale ou a repris l'entreprise familiale
13. Autre raison — Précisez

Pour en savoir davantage sur le travail autonome, les concepts et les définitions, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active* ([71-543-G](#)).